

OBJECTIF

Permettre aux personnes à faibles revenus de créer leur propre entreprise grâce à un micro crédit.

BENEFICIAIRES

L'ADIE finance les porteurs de projet de création d'entreprise qui n'ont pas accès au crédit bancaire, notamment les personnes en recherche d'emploi, les bénéficiaires des minima sociaux et les salariés.

NATURE DE L'INTERVENTION

Prêt d'une durée de 2 ans maximum au taux de 5,62 % et d'un fonds de solidarité de 2,4 % maximum du montant du prêt (0,1 % par mois de remboursement), nécessitant des cautions multiples de l'entourage à hauteur de 50 %.

MONTANT DE L'EMPRUNT

Prêt solidaire de 5 500 € maximum.

Pour toute information, contactez l'A.D.I.E
N° vert : 0 800 800 566 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Antenne Oise
15, quai d'Aval
60100 CREIL
Email : oise@adie.org
Fax : 03 44 29 30 14